

SANS CHINATOWN? L'INTÉGRATION DES MIGRANTS CHINOIS À LUBUMBASHI (DRC)

WITHOUT CHINATOWN? CHINESE MIGRANTS' INTEGRATION IN LUBUMBASHI (DR. OF THE CONGO)

GERMAIN NGOIE TSHIBAMBE*

RÉSUMÉ

La présence des chinois se laisse voir par l'érection des restaurants chinois et des casinos dans la ville de Lubumbashi. Pour ceux qui aiment la vie by night, on a fait cas des prostituées chinoises dans la ville. Si cette présence chinoise se déploie lentement sous le mode de la transformation des l'espace urbain avec des icônes chinoises, des analyses sur le processus de leur intégration dans la ville sont rares. C'est pour combler ce pan de la réalité de la migration dans cet espace urbain que ce papier est rédigé. Cette recherche se fonde sur des données récoltées grâce à des récits de vie, l'observation et l'analyse documentaire.

MOTS-CLÉS : Migration. Intégration. Chinois. Lubumbashi. Espace urbain.

ABSTRACT

Chinese migrants become more and more present in the urban landscape of Lubumbashi as elsewhere in DRC. Nowadays this presence goes hand in hand with the growth of Chinese restaurants and casinos and the ideograms. Those who enjoy life by night are told to meet with Chinese sexual workers. If the growing presence of Chinese migrants unfolds change within the urban landscape of the city through Chinese iconography there is still a gap at the level of pieces of thinking on the way migrants be they Chinese or not are coping with integration in Congolese cities. This paper aims at filling this gap as it concerns migration and integration in urban milieus in the Democratic Republic of the Congo. The case study is Lubumbashi, a mining city featured for a long time by migration. The findings of the paper stem from research undertaken through documentary research and qualitative approaches like life stories and observation.

KEYWORDS: Migration. Integration. Urban Space. Chinese. Lubumbashi.

1. INTRODUCTION

Dans le paysage démographique de la République démocratique du Congo, c'est pour la deuxième fois que des

* Professor at the Department of International Relations, Faculty of Political, Social and Administrative Sciences University of Lubumbashi/Katanga, Democratic Republic of the Congo.
E-mail : tshibambengoie@yahoo.fr

flux migratoires des chinois sont enregistrés bien sûr avec des discontinuités dans le temps et dans l'espace. Avant de parler de discontinuités, rappelons la continuité dans le déclenchement de ces flux. Aussi bien en ces années 1970 comme actuellement après 2007, la présence des Chinois en République démocratique du Congo est enclenchée par une décision de la politique gouvernementale congolaise qui s'ouvre vers l'Est et ouvre ce pays aux Chinois qui envoient aussi bien des ressources humaines que des biens matériels et immatériels pour répondre à la demande de la coopération¹. Des discontinuités, il en y a. D'abord, à l'époque de la deuxième République, les Chinois arrivés au Congo sont des techniciens de la coopération officielle : ils sont en un nombre fort réduit et installés dans quelques villes du pays comme à Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani. Ceux qui arrivent actuellement se retrouvent partout et dans le sillage de l'exécution des contrats officiels des travaux des infrastructures, des Chinois viennent aussi bien dans le cadre public que celui privé. Cette arrivée des Chinois est appuyée par la présence d'un contingent des casques bleus chinois installés à Bukavu ; ceux qui travaillent pour le compte de China Railways Engineering Corporation (CREC) se retrouvent partout ; il en est de même de tous les migrants chinois venus à titre personnel, soit comme employés au service des patrons chinois, soit pour des affaires propres. Dans la ville de Lubumbashi, leur nombre est variable, évalué à plus ou moins cinq cents sans compter des clandestins que l'on ne peut pas compter.

1 Ce contrat, le plus grand de la Chine en Afrique pour le moment, est conclu le 17 septembre 2007 entre le gouvernement de la RDC et un groupement d'entreprises publiques chinoises liant ainsi les deux pays. Les chinois s'engagent à construire 3500 km de routes, autant de km de chemins de fer, des infrastructures de voiries surtout à Kinshasa, 31 hôpitaux de 150 lits et 145 centres de santé. Le tout pour une valeur estimée à 6,5 milliards de dollars. Ces travaux seront exécutés par des entreprises chinoises et financés par les prêts de l'EXIM Bank. Le remboursement de ces prêts est garanti par la constitution d'une *joint venture* avec participation majoritaire chinoise qui va exploiter, produire et fournir huit millions de tonnes de cuivre, deux cents mille tonnes de cobalt et 372 tonnes d'or.

La présence chinoise dans la ville de Lubumbashi se caractérise par des empreintes picturales. Il n’y a certes pas de « Chinatown », mais la ville est envahie par ce que Ma Mung appelle « l’exhibition des symboles chinois » (2009 : 239) : des inscriptions en idéogrammes chinois sont écrites sur des bâtisses abritant des établissements hospitaliers, des casinos et des restaurants créés par des Chinois. Ayant ouvert un réseau de téléphonie mobile, le Congo-China Telecoms –CCT, les Chinois s’imposent sur le marché local par des téléphones mobiles « made in China » qui sont des gadgets vendus à des prix défiant toute concurrence car à la portée de toutes les bourses. Alors que le commerce de détails est un secteur d’activités fermé aux étrangers selon une disposition de la législation économique congolaise, les Chinois vivant à Lubumbashi sont encore présents dans ce secteur. La situation de la ville minière de Lubumbashi est ainsi différente de celle dans la capitale du pays, Kinshasa, car des mesures administratives y ont été prises à la suite des pressions de la population sur le pouvoir pour réglementer fortement ce secteur, en y excluant derechef des migrants étrangers. En raison de la prépondérance économique acquise par les migrants Chinois ainsi que des produits « made in China » dans la vie économique de cette ville, il y a un contraste, disons mieux un déficit qu’il convient de relever sur le plan de la production des analyses qui sont rares sur cette présence. C’est l’intérêt de cette étude de contribuer à combler ce vide en cherchant à analyser l’impact social induit de l’arrivée des Chinois à Lubumbashi. L’analyse de cet impact nous conduit à nous intéresser à la problématique de l’intégration de ces migrants Chinois dans l’espace urbain d’une société congolaise en crise, une société dont le mode de fonctionnement et d’articulation des activités nécessite de revisiter cette question de l’intégration.

« L’intégration, un concept suspect ? », tel a été l’énoncé discursif présenté par Albert Bastenier et Felice Dassetto qui ont su bien souligner par ailleurs à ce sujet que « les cartes semblaient donc se brouiller et nombreux furent ceux qui soulignèrent la

subordination de ce concept à des préoccupations plus politiques que sociologiques. Il s'agit donc de reconnaître qu'il s'agit là d'un concept embarrassant, difficile à manier. Certains ont dès lors suggéré de l'abandonner. Mais il réapparaît cependant constamment et il est sans doute incontournable » (1995, p.418). Incontournable, l'intégration des migrants l'est sur le double plan pratique et théorique. Sur le plan pratique, l'intégration pose des questions qui nécessitent des réponses conduisant à la mise en œuvre des politiques publiques pro-migrants. Dans l'espace de l'Union européenne, des débats publics et des engagements des autorités publiques ont conduit à l'élaboration des programmes politiques visant à l'intégration des migrants. Le document de travail des services de la Commission européenne du 8 octobre 2008 portant sur *Strengthening actions and tools to meet integration challenges* – Report to the 2008 Ministerial Conference on Integration [(Sec(2008) 2626] peut être cité à cet égard en tant qu'élément important dans la structuration des rapports au sein et entre Etats européens en rapport avec les migrants. Cette négociation pour l'intégration opérée d'en haut est le propre des sociétés occidentales. « Ces sociétés, comme le notent Bastenier et Dassetto, ne sont pas des espaces quelconques. Ces espaces ne sont pas des coquilles vides disponibles pour n'importe quel type de structuration de la vie sociale. Il s'agit au contraire d'espaces publics socialement qualifiés : ce sont des sociétés industrielles diversifiées et complexes dont les multiples fonctions et les rapports sociaux s'inscrivent dans un périmètre institutionnellement, juridiquement et culturellement défini par des Etats nationaux » (1995, p.419). Contrairement à des sociétés industrialisées du Nord, la problématique de l'intégration en RDC s'apprécie autrement et se vit autrement.

Dans ce texte, nous cherchons à comprendre certains pans de la reconfiguration des rapports sociaux en œuvre dans cet espace urbain. Ainsi, nous posons des questions portant sur le marquage et la visibilité des Chinois, sur les types d'activités que cette communauté migrante entreprend, sur les réseaux qu'elle

créée dans son agir et sur les stratégies qu'elle déploie pour s'insérer dans le nouveau lieu de vie. Evoluant dans un espace urbain, comment cette communauté gère-t-elle le rapport à la population locale ? Cette question renvoie à la (non) mixité sociale et c'est au détour de cette question que nous interrogeons les pratiques de cette communauté pour en voir les transactions par rapport à la problématique de l'intégration au niveau local.

Ces propos s'appuient sur des données obtenues à travers des recherches de terrain entreprises en 2009 et 2010 à Lubumbashi. Il a été recouru essentiellement à des entretiens semi-directifs et des récits de vie auprès des Chinois et des Congolais. La recherche documentaire, utilisée comme un appoint, a permis de compléter la compréhension de certains pans du questionnement. Au départ de cette réflexion, certaines hypothèses en ont constitué le fil conducteur : la première est que cet espace urbain est façonné par le déficit institutionnel du contrôle des hommes et de l'espace. Cette absence de la gouvernance urbaine, expression de la déliquescence de l'Etat en RDC conduit au triomphe des pratiques hybrides où le formel côtoie l'informel. Cette hybridité donne à des communautés migrantes de s'adapter pour profiler certaines manières de faire qui les aident à s'intégrer dans cet espace urbain. La deuxième hypothèse est que le niveau de développement technologique du pays d'origine des migrants joue un rôle déterminant dans le déploiement des entreprises ethniques des migrants. Il s'en suit que des Chinois utilisent le capital social de leur pays devenu « un vaste atelier du monde » pour en reproduire des activités bénéficiant de l'avantage technologique de manière à dominer certains segments de la vie économique dans la ville. Le déroulement de ce texte va se faire en trois points : premièrement, nous allons présenter le cadre spatial de l'étude ; ensuite, nous abordons quelques considérations sur l'intégration des migrants avant d'analyser le profil des Chinois immigrés ou en mobilité à Lubumbashi et enfin, nous décodons les manières de faire des Chinois pour s'insérer dans cet espace.

2. LUBUMBASHI : ESPACE URBAIN, TERRITOIRE MIGRATOIRE

La ville de Lubumbashi, située au sud de la République démocratique du Congo, compte plus de 1 million 800.000 d'habitants, selon les estimations de 2012. Dans le contexte de la multifonctionnalité des espaces, il n'est pas aisé d'assigner à cette ville une seule fonction : ni seul lieu de départ, non plus de destination ; cet espace urbain reçoit et envoie des migrants tout en étant également un lieu de transit vers des multiples destinations dans le vaste « territoire migratoire » (Tarrius, 2005) qui se profile dans le contexte de la globalisation. C'est un lieu en voie d'urbanisation dans un contexte postcolonial qui lui assigne une place particulière dans l'espace mondialisé et dans le champ des migrations qui se déroulent actuellement. Son attraction et sa capacité d'envoi se situent dans un continuum temporel dont les ingrédients reposent sur des ressources minières abondantes de la province (Ndaywell, 1988 : 370). Créée en 1910, cette ville garde sa tradition d'un lieu dont les flux migratoires participent à l'expansion.

Deux éléments deviennent des variables structurantes dans les transformations qui s'opèrent au niveau de Lubumbashi en tant qu'espace urbain. Le premier élément découle des deux séquences des guerres qui secouent la RDC en 1996 et en 1998 : il s'agit des mouvements de la population qui fuient les zones des combats et des poches d'insécurité pour venir trouver un lieu de refuge à Lubumbashi et dans ses zones périurbaines. Ce phénomène participe à la croissance urbaine sous les deux aspects démographique et spatial. L'aspect démographique se manifeste sous l'angle des déplacés de guerre dont l'arrivée à Lubumbashi fait augmenter le nombre de la population. C'est le constat fait à la suite d'une recherche menée par l'Observatoire des changements urbains dans la ville de Lubumbashi que les déplacés internes constituent le lot qui contribue à l'augmentation

de la population urbaine de Lubumbashi dont le nombre évalué à 800 000 en 1993 augmente de 55 pour cent en 2000 avant de doubler vers 2010 selon les dernières estimations. Le deuxième aspect est l'extension spatiale. Construite à l'époque coloniale, Lubumbashi a un centre (l'espace central de la ville) jadis occupé par les colons blancs entouré par des communes, lieux de résidences pour des autochtones. Au fil du temps, il y a une saturation de l'espace interne qui pousse à une extension de l'espace vers l'extérieur. L'extension vers l'espace extérieur se fait dans l'occupation ordonnée sur un fond du désordre. Ce désordre découle de l'absence des infrastructures de base que l'on constate dans des extensions spatiales qui naissent de l'extension de cette ville. Cette extension spatiale est le lieu de la commune dite « annexe », la commune étant une subdivision administrative de la ville qui reçoit les nouveaux venus –surtout les nationaux- à la conquête de cette ville.

Le deuxième élément structurant est la présence des minerais qui devient un marqueur attrayant pour la population de tous bords en quête des opportunités pour faire les affaires. Comme le dit un observateur, « Selon un adage qui a prévalu dans la première moitié du 20^e siècle 'Lubumbashi est une fille du cuivre fécondé par le rail', c'est-à-dire que cette ville, comme beaucoup d'autres ailleurs du copperbelt congolais et zambien, est née de l'industrie minière et a vu sa population croître d'année en année grâce au rail qui la relie à l'Afrique Australe, à l'Afrique de l'Est, à l'Océan Atlantique, par Lobito et Matadi. Ainsi la population de Lubumbashi a toujours été constituée de migrants économiques » (Kalaba, 2005 :7). Que l'on ne se méprenne pas : il n'y a pas que la migration vers ou de cette ville ; il y a lieu de considérer une mobilité qui se profile vers ou de cette ville.

Lorsque le gouvernement congolais signe les accords avec la Chine, la ville de Lubumbashi était déjà marquée par la présence de beaucoup d'étrangers comme des Libanais, des Indo-Pakistanaïens, des Maliens et Sénégalais. Ce cocktail des migrants (ou des sujets mobiles) trouvait leur compte à vivre dans cette ville

qui constituait un complexe des niches d'affaires chevauchant entre le formel et l'informel, l'épicentre en étant le secteur minier. Le secteur minier crée le bonheur et a fait le malheur de cette ville à travers l'histoire. Lubumbashi est ainsi devenue une ville fantôme car les vitrines de l'appât et de l'attraction qu'elle exerce sur les populations rurales et migrantes sont des miroirs aux alouettes plus oniriques que jamais. Le boom minier relance l'attrait vers cette ville ; il y a des migrants internes qui affluent vers Lubumbashi à la recherche du boulot au sein des multiples entreprises minières qui se créent dans la ville. Il y a également des expatriés qui viennent travailler pour le compte des entreprises créées à la suite des investissements directs étrangers. Parmi les nouveaux venus, nous pouvons citer les Chinois ou les Indiens.

3. L'INTÉGRATION... DES MIGRANTS CHINOIS

L'intégration, en tant que mot, a une multiplicité des sens en fonction des domaines. En tant que chose, elle s'entend soit comme un processus, soit comme un résultat. Dans le domaine de la migration, on considère l'intégration comme un processus d'inclusion dans les institutions et les relations de la société hôte. En suivant Lockwood (1964), on distingue l'intégration du système de l'intégration sociale. La première est la résultante du fonctionnement anonyme efficace des institutions, des organisations et des mécanismes régulant les interactions au sein d'une société. La deuxième notion se réfère à l'inclusion des individus dans un système, la création des relations entre individus et leurs attitudes vis-à-vis de la société. Elle est la résultante des interactions et de la coopération conscientes et motivées des individus et des groupes.

Selon le formalisme occidental, l'intégration a une forte dose du juridisme : il s'agit pour l'Etat du pays hôte de forger par le haut des règles et des dispositifs qui permettent et prévoient la progressive insertion de l'étranger. Comme

l'écrivent Bosswick et Heckmann (2006 :1) dans un rapport sur cette question de l'intégration des migrants : « The question of integrating immigrants into a country is framed primarily at the level of the nation state. Such an approach makes sense in terms of formulating policies, creating legal and administrative frameworks and for collecting and disseminating statistical data ». Ces règles qui sont autant des barrières, passent par la régulation de l'accès au monde du travail et à la citoyenneté, laquelle ouvre une porte à la participation politique du citoyen. Dans les pays développés, les migrants vivent une exclusion/intégration policée par des discriminations non pas seulement raciales, mais essentiellement juridiques qui créent la catégorie complexe binaire/multipolaire opposant le citoyen d'une part au migrant naturalisé, d'autre part au non-citoyen, soit le migrant ayant la carte de résident, sans plus.

Dans le contexte congolais, il y a une évidence à noter : c'est l'absence d'une politique effective en matière migratoire dont il faut faire cas. Dans cet « Etat sans papiers » (Obotela (2002), le déficit de la gouvernance urbaine et l'inexistence d'une gestion de la « bio-politique² » (Foucault, 2001) créent un contexte où il est difficile de trouver des critères à travers lesquels il est possible de décoder la manifestation de l'intégration par le haut. L'Etat congolais n'administre pas en matière d'intégration des migrants. Ainsi, l'intégration des migrants se négocie dans la rue ; elle se fait par le bas. Comme nous l'avions dit ailleurs :

La problématique de l'intégration des migrants s'apprécie à l'aune de certaines pistes comme la mixité sociale, soit une certaine manière de vivre des migrants qui les met en contact et en des échanges continus avec les autochtones. Cette mixité sociale peut se lire selon un large continuum, et ici, nous voulons considérer

2 La biopolitique serait pour Michel Foucault, l'action concertée de la puissance commune sur l'ensemble des sujets, en tant qu'êtres vivants, sur la vie de la population, considérée comme une richesse de la puissance commune, devant être l'objet d'attention en vue de la faire croître et d'en accroître la vitalité.

l'occupation des espaces d'habitation. D'autres pistes peuvent être les échanges matrimoniaux, soit les mariages entre les migrants et les autochtones ainsi que la connaissance des langues locales (Ngoie et Mbuyi, 2010 : 71).

Les Chinois dont le nombre exact constitue le secret des services publics congolais de la migration sont constitués des gens de toutes les couches. On y trouve des gens riches et des gens pauvres, voire très pauvres, mangeant à même la rue. Des propos prêtés à un employé africain tanzanien qui s'étonnait du contraste dans la communauté des Chinois en Tanzanie vaut la peine d'être rappelés comme ils traduisent le même questionnement à Lubumbashi : « Why are there two kinds of Chinese in Tanzania ? One kind wears dirty clothes, looks poor, but works very hard ; another kind wears a good suit, rides in a modern car with a camera on his shoulder, and looks like an American. » (Sautman and Hairong, 2007: 90). Cette vision binaire par laquelle on se représente les migrants Chinois recoupe cette catégorisation des entreprises chinoises que fait Bourdarias dans son analyse sur les Chinois au Mali, catégorisation énoncée en « secteur d'Etat » et « secteur privé » (2009 : 33). En caractérisant les Chinois d'ici, il y a des coopérants techniques (« secteur d'Etat ») et des migrants venus pour leur propre compte (« secteur privé ») ou recrutés pour travailler sur place pour le compte d'autres Chinois.

Cette communauté est constituée plus des hommes que des femmes. Il n'y a pas beaucoup d'enfants Chinois à Lubumbashi. Il y a également beaucoup de célibataires, des hommes mariés ayant laissé leurs épouses en Chine. La plupart des Chinois présents sont d'origine rurale ; ils sont issus des milieux sociaux moins favorisés. Le niveau d'études est variable. Les intellectuels ayant un niveau d'études universitaires qui occupent des fonctions des cadres sont peu nombreux ; ce sont des gens à niveau d'études secondaire ou n'ayant pas étudié. Certains Chinois connaissent à peine la capitale de leur pays. « J'ai quitté directement ma ville située dans la province de Hangzhou. Mon village est à 120 km

de Shanghai. J'ai pris le train jusqu'à Guangzhou. De là, j'ai pris l'avion pour Nairobi. Moi, je ne connais pas et je n'ai pas encore visité Beijing », déclare Monsieur E, chinois de 35 ans.

En recoupant des informations en notre possession, la plupart des Chinois venus à Lubumbashi et recrutés en Chine dans le cadre de contrats pour travailler proviennent de certaines provinces (cas de la province de Hangzhou, groupe dénommé Haïning). Des réseaux de recrutement puisent les gens ayant vécu dans les mêmes contrées sans compter le fait que selon certaines rumeurs, il y aurait des Chinois sortis directement des prisons pour venir travailler en RDC. Des Chinois sont éparpillés à travers la ville ; certains vivent dans la commune de Lubumbashi, au quartier Golf et au centre commercial. D'autres vivent dans la commune périurbaine ceinturant la ville ou encore dans des installations de leurs entreprises. Ce dernier mode d'« appariement spatial du logement et du travail » (Bertrand, 2010 : 18) semble se généraliser. Des reportages faits par des chaînes de télévision locales jettent des pans de lumière sur ce mode de logement réservé aux employés chinois par leurs propres entreprises. Des Chinois locataires transforment des maisons en auberges : on y trouve alors beaucoup d'autres Chinois comme des sous-locataires. « Vous logez un Chinois, OK, c'est bien. Mais attention, sachez qu'il va sous-loger trente autres chinois à votre insu », tel est le stéréotype collé au locataire chinois ici. Dans cette ville, comme il en est le cas constaté par Bourdarias à Bamako (2009 : 28-54), il n'y a pas de quartier chinois, pas de Chinatown, pas d'avenue commerciale. « Ces Chinois dorment sur leur lieu de travail ; il y en a qui dorment à même le sol dans leur bureau ». Dans différents hôpitaux appartenant aux Chinois, des salles de consultation pendant la journée se transforment en chambres à coucher pour le personnel soignant chinois que l'on trouve à Lubumbashi.

La configuration des activités des Chinois est complexe. D'abord, il faut remarquer que des Chinois venus dans le

cadre des « Cinq chantiers » travaillent pour le compte de la compagnie China's Railways Engineering Company (CREG) ou encore la Synohydro. Cette dernière compagnie a gagné le marché de réaménagement de l'aéroport de la Luano³. D'autres sont au service de multiples entreprises minières appartenant aux Chinois. Ce sont les indépendants qui nous intéressent : on les trouve dans un riche répertoire d'activités. Ils ont des magasins où ils vendent les produits de toutes sortes comme les appareils de téléphonie mobile (Congo-Chine Magasin), différents objets venus tout droit de la Chine (cahiers, bics, radio-cassette, etc). Le secteur médical est investi par les Chinois : plus de cinq hôpitaux chinois ont été ouverts dans la ville. Des restaurateurs et des teneurs de casinos évoluent à côté des architectes-conseils. Des hommes d'affaires chinois recourent au personnel recruté dans leur pays pour œuvrer sur place. Dans un hôpital appartenant à des Chinois, tout le personnel soignant y compris le jardinier est Chinois ; seul le service de nursing est tenu par des Congolais. Le personnel congolais joue le rôle subalterne d'administrer les médicaments selon la prescription des médecins chinois. A la caisse et à la pharmacie de cet hôpital, des Chinois tiennent le guichet.

Le recrutement de la main d'œuvre chinoise pour travailler sur place a un impact sur le secteur de l'emploi dont la rigidité dans un contexte de la crise socio-économique a des effets sur la population urbaine. Alors que les migrants Chinois arrivent, le non-recrutement du personnel congolais conduit au renforcement de la représentation des Chinois comme des « envahisseurs ». Le recrutement des Chinois pour travailler dans des entreprises des Chinois renforce certes la dynamique migratoire, mais crée effectivement une économie ethnique qui a des effets certains sur les recompositions sociales en œuvre dans cette ville.

3 Les travaux de réaménagement de l'aéroport de la Luano sont annoncés pour durer deux ans. En Juin 2012, l'entreprise Synohydro continue à monter le campement devant abriter le personnel, les bureaux et les dépôts des matériels et cela, sur le chemin menant vers l'aéroport.

S'agissant des réseaux, il convient de signaler qu'il n'y a pas un « marché de migration » qui ferait exister absolument des réseaux migratoires (Guilmoto et Sandrin, 2000). Au contraire, tout dépend du "cadre institutionnel" de la société dans lequel s' imagine le commencement de la carrière migratoire. « Il s'agit surtout, au moment où est prise la décision de migrer ou de ne pas migrer, de minimiser les risques, et le choix devra prendre en compte un ensemble de conventions, règles, normes et systèmes de valeurs, qui sont propres à chaque société et constituent le cadre « institutionnel » du processus migratoire. C'est l'analyse de ce cadre institutionnel qui permet, notamment, de comprendre la mise en place de réseaux et de filières où s'inscrivent souvent les migrations individuelles » (Guilmoto et Sandrin, 2000 : 5). En fait en ce qui concerne les Chinois, savoir faire venir d'autres Chinois ici en leur facilitant l'obtention des papiers de séjour relève des tactiques qu'ils réussissent à monter en bénéficiant des complicités/duplicités des autorités administratives et militaires qui les couvrent localement (Global Witness, 2009). Cette recherche des couvertures/parapluies politiques et administratifs devient une voie par laquelle les migrants étrangers vivant en RDC trouvent des partenaires sociaux qui les protègent et sous l'ombre desquels ils peuvent évoluer aisément en faisant leurs affaires. Bénéficiant du capital social lié aux performances économiques dont leur pays est vecteur, soit les informations qu'ils détiennent à partir de leur pays et de la capacité à accéder à des flux matériels, des Chinois migrants ou en mobilité à Lubumbashi importent en RDC des biens et des services qu'ils écoulent à des prix fort intéressants.

4. DE L'INTÉGRATION PAR LE BAS ? DE LA (NON) MIXITÉ SOCIALE DES CHINOIS

Les Migrants chinois ont-ils réussi leur intégration à Lubumbashi ? Y a-t-il une mixité sociale entre cette communauté

migrante et la population locale ? A l'évidence, en raison de l'absence d'une politique publique poliçant l'intégration des migrants en RDC, ces derniers déploient des manières de faire qui leur permettent de négocier leur intégration dans cet espace. Au compte de ces manières de faire, il y a ce que nous appelons la recherche des couvertures/parapluies des autorités politiques et administratives (Global Witness, 2009). Cette recherche devient un élément de sécurité pour certains migrants : il s'agit de trouver un officiel congolais, un haut placé dans la hiérarchie administrative et même militaire qui garantisse l'intouchabilité du migrant devant les services de l'Etat dont on connaît des tracasseries et de création des occasions pour extorquer à tout vent les citoyens.

A la suite de certains reportages sur des incidents opposant des Chinois à des Congolais dans le cadre professionnel, il s'avère que beaucoup des Chinois sont 'couverts et protégés', les mettant dans une position haute d'impunité dans leur agir. Deux situations doivent être citées à cet égard. Primo, les médias locaux ont fait cas d'une agression dans le cadre professionnel où un technicien chinois a crevé l'œil d'un autre technicien congolais dans une usine minière appartenant à des Chinois. Le chinois coupable d'agression n'a pas été arrêté (voir reportage de Radio et Télévision Mwangaza, Février 2012). Secundo, il y a des Chinois qui vivent en situation irrégulière et leur nombre serait important. C'est au détour d'un entretien avec un agent de services des migrations que nous pouvons avoir un pan de cette situation comme il dit,

Il est difficile d'évaluer le nombre des Chinois résidant à Lubumbashi. C'est une source des revenus pour certains qui les protègent. En fait, des étrangers sont obligés de renouveler les documents de leur résidence et cela coûte cher. Moi, en tant qu'agent subalterne, je comprends pourquoi je ne peux pas avoir des informations sur ce dossier. Je sais qu'il y a des Chinois intouchables qu'il ne faut pas bousculer en leur demandant intempestivement de se présenter pour le contrôle administratif des papiers. Vous le faites, et vous avez des foudres d'appel des chefs...

Cette pratique des migrants chinois pour vivre sur la marge et dans l'informel tout en défiant certaines normes n'est pas le propre de la RDC. Au Ghana, le *Daily Graphic*, dans sa parution du lundi 18 Juin 2012, fait état de « Chinese galamsey operators invade AngloGold concession » et on peut lire dans les colonnes du journal ce qui suit : « Illegal Chinese Ashanti at Kwanwireso, near Obuasi, and established perhaps the biggest galamsey "mine" in the Ashanti Region...The Chinese have constructed makeshift residential accommodation on the field and employed some locals to work for them...The Chinese are driving through town in posh vehicles without driving licences... Just recently, a number of them were arrested by the police, but within minutes after their arrest they were back at work... » (Boadu, 2012, p. 3)

Les migrants chinois ont ainsi réussi l'intégration par le bas. Les différentes procédures auxquelles ils recourent au quotidien leur permettent de négocier leur intégration. Même si ils ne sont pas considérés comme des « diables » (Sylvanus, 2009 : 55-70) et ne constituent pas l'objet de xénophobie comme il en est le cas des migrants en Afrique du Sud (Landau et Freemantle, 2009), les migrants à Lubumbashi sont parvenus à bien gérer des interactions dans des « zones de contact » (Yeoh et Willis, 2005 :269-285). C'est à travers ces « zones de contact » que se lisent les nouveaux rapports sociaux qui participent à la transformation de cet espace urbain ; ces rapports sociaux sont des lieux de proximité, mais aussi de distance sociale. C'est dans les interstices de cette proximité et cette distance sociales que se décrypte la (non) mixité sociale.

« La mixité sociale est à la fois un état : la cohabitation sur un même territoire de groupes sociaux aux caractéristiques diverses, et un processus : le fait de faciliter la cohabitation sur un même territoire de groupes divers par l'âge, la nationalité, le statut professionnel, les revenus afin d'avoir une répartition plus équilibrée des populations. Prise par l'un ou l'autre de ces aspects la notion reste imprécise et soulève débats et polémiques.

Elle peut ainsi être mise en valeur et justifier d'importantes dispositions des politiques du logement et dans le même temps être accusée d'accentuer la ségrégation sociale et ethnique. » (Anonyme, 2007). Nous considérons certes ces aspects de la mixité sociale, mais en raison de la déconstruction des termes à laquelle nous voulons recourir, nous nous devons de procéder à une inflexion du sens de cette mixité. Elle ne nous renvoie pas seulement à la cohabitation pour des logements, mais aussi à la fréquentation de ces nouveaux espaces créés par toutes sortes d'activités des migrants sur place. Ces nouveaux espaces sont des lieux –magasins, hôpitaux, restaurants, casinos – tant qu'ils sont construits à l'initiative des migrants dans la ville.

La gestion des interactions dans ces zones de contact permet de dérouler des asymétries et des champs d'exclusion. Beaucoup de services que les migrants chinois offrent à la population de Lubumbashi le sont à des prix bien élevés, excluant par là les Congolais dont les revenus sont faibles d'en bénéficier aisément, se trouvant ainsi en position d'éviter de fréquenter ces espaces. Ce genre de service crée des zones d'exclusion et participe à ce que nous appelons des espaces de non-mixité sociale. La présence des Chinois ici se manifeste par leurs initiatives dans la création des entreprises de consultance et de construction en architecture. Ce segment d'activités est porteur d'autant plus que la ville de Lubumbashi connaît une expansion spatiale considérable. Cette expansion découle de lotissements que l'Etat octroie à la population et des constructions des maisons et des bâtiments qui poussent comme des champignons. Dans ce domaine, des Congolais sont à la recherche de nouveauté dans l'architecture et les Chinois sont appréciés pour la qualité du travail rendu et plus précisément pour le travail de finissage de maison. Le terme finissage renvoie à des travaux de placement des fenêtres, des carreaux et d'aménagement intérieur de la maison. Mais les services des Chinois dans ce secteur sont bien chers. A côté des prix élevés imposés par des Chinois sur des services qu'ils rendent, il y a lieu de citer la stigmatisation populaire

dont les produits « made in China » font l'objet. Le marché lushois est rempli de beaucoup d'objets qui viennent de la Chine. Généralement, lorsqu'un produit chinois acheté est présenté à un ami, le commentaire qu'on fait sur ce produit est que c'est un produit « Guangzhou ». Le label « produit Guangzhou » est synonyme d'un produit de mauvaise qualité. Ce label provoque le rire entre les gens!

Même dans le secteur de la santé, les services offerts par les Chinois, même s'ils sont appréciés, créent des frustrations et des mécontentements auprès de la population locale. Nous avons visité un hôpital chinois. Une Congolaise, intellectuelle (graduée de l'université et 50 ans) dont le mari était interné pour le diabète et l'inappétence nous raconte, au cours d'un échange au sein de cet hôpital, ceci :

On vient de faire quatre jours. On a déjà payé 700 USD. Demain, il nous faut encore chercher l'argent pour la suite des traitements. Ces Chinois travaillent bien. Mais ils sont trop chers. Vous savez, lorsqu'ils vous reçoivent en consultation, la fiche est remplie par le médecin Chinois dans leur écriture chinoise. Ils prescrivent des médicaments et l'ordonnance médicale est écrite en idéogrammes chinois. Pire, on ne peut pas aller chercher ces médicaments dans les pharmacies de la ville ; il n'en y a pas. Alors, ils prescrivent des médicaments, vous allez les payer dans leur pharmacie à côté d'ici dans un autre bloc de bâtiments. Tout cela coûte cher...

Ces propos situent la représentation hybride dont les Chinois surtout sont l'objet de la part de la population locale. A la fois appréciés et dénigrés, mais tenus à distance, les Chinois font l'objet d'une considération fragmentée. Celle-ci conduit au fait que les Chinois sont perçus comme des bons et malins et on les regarde à distance. « Ils sont venus chercher seulement de l'argent ici », tel est ce que l'on dit des Chinois.

Les sentiers de l'intégration des migrants permettent de dégager la réalité complexe de cette question qui nécessite une lecture subtile pour bien la décoder. A l'analyse, il y a à la fois la mixité sociale et des ghettos sociaux entre les migrants chinois

et la population congolaise. La mixité sociale devient de plus en plus manifeste entre les migrants chinois et la population locale : certains migrants chinois, par leurs manières de faire et par la maîtrise des langues locales, notamment le swahili, s'entourent des gate-keepers locaux, une manière de faciliter des contacts avec la population locale. Alors qu'au début de leur séjour, des Chinois vivaient un peu cloîtrés sur eux-mêmes, de plus en plus, les chinois s'ouvrent à la société congolaise ; les célibataires chinois ont des maîtresses congolaises qu'ils exhibent dans des restaurants qu'ils fréquentent à travers la ville de Lubumbashi. Des chinois venus à titre privé vivent dans des parcelles qui leur sont données par les partenaires congolais, et de fois en convivialité avec des membres de famille de partenaires congolais. Kabila, tel est le sobriquet d'un Chinois de 35 ans qui raconte ce récit :

Depuis que je suis arrivé à Lubumbashi, je vis dans un appartement en annexe de la maison de mon partenaire. Je mange chez mon partenaire. Je suis les informations de la télévision dans son salon. J'apprends le swahili et comme avant de venir ici, j'étais à Kinshasa, je me débrouille en Lingala (langue d'usage à Kinshasa). (entretien en Juin 2010, à Lubumbashi).

Le fait que des Chinois se débrouillent en parlant les langues locales devient un élément constitutif participant à la mise en œuvre de l'effacement de la distance sociale entre Chinois et congolais. L'effacement de la distance sociale entre migrants chinois et Congolais quoiqu'en mouvement est contrebalancé par la ghettoïsation dont les Chinois sont porteurs. Paradoxalement, les Chinois gardent une distance sociale vis-à-vis des Congolais. Même s'ils travaillent avec des Congolais dans un même magasin, ils vivent en groupe ; les Congolais qu'ils approchent sont soit leurs guides, soit leurs travailleurs avec lesquels les relations s'arrêtent à la porte du magasin. En évaluant des manières de vivre et de faire des Chinois dans leurs interactions avec les Congolais, il existe ainsi un double étagement de leur vie. Au niveau professionnel, des Chinois entretiennent des relations de rapprochement entre

eux et des Congolais. Au-delà du milieu professionnel, ce sont des ghettos sociaux qui existent. Les Chinois se recroquevillent sur eux-mêmes en recréant une vie qu'ils assument entre eux-mêmes sous le mode de vie de leur propre pays. Cet étagement de la mixité sociale crée une intégration segmentée qui se décline à plusieurs vitesses et cela dans un sens qui permet aux Chinois de mettre en condition la population congolaise pour faciliter les interactions utilitaristes sans s'ouvrir totalement à la culture et la société congolaises.

C'est dans les interstices de cet étagement dans la manière de vivre de la part des Chinois que nous envisageons de parler de la « ghettoïsation sociale » : tout en partageant le même espace urbain, entre migrants chinois et population locale, il existe des espaces où se déploie l'entre soi (la non-mixité) et des espaces –lieu et temps – qui font se déployer la mixité sociale. Ces espaces sont liés au temps de la vie professionnelle et au temps de la vie sociale, celle de la famille et de propres loisirs du sujet. Le temps de la vie professionnelle correspond à l'espace de la mixité sociale ; le temps de la vie sociale est celui de l'entre soi qui donne lieu à une ghettoïsation sociale. Celle-ci se décline par la mesure des icones dans la ville : restaurants et casinos chinois sont d'abord fréquentés par les ressortissants chinois. Il suffit de passer dans de tels restaurants pour s'apercevoir que des Congolais y vont rarement seuls ; ils y vont souvent lorsqu'ils sont en compagnie des partenaires chinois. Ainsi, la première fonction des restaurants chinois est de marquer la signature de la présence de ces étrangers, présence qui devient le théâtre de la différence. Les inscriptions qui marquent le seuil de ces lieux tout en créant la différence se décodent car un Congolais qui y va se rend compte qu'il est ailleurs alors que l'espace physique et le seuil qu'il franchit lui sont communs. M. L, 45 ans, est un homme d'affaires Congolais. Dans le cadre de ses affaires, il voyage constamment en exploitant le corridor commercial vers l'Asie. Au cours d'un échange sur cette question, il a dit ce qui suit :

La présence des restaurants et casinos des étrangers dans la ville de Lubumbashi démontre les changements que cette ville connaît. Tout en étant impressionné par ces transformations, je me sens de plus en plus étranger chez moi ici. Lorsque je vois des inscriptions en Chinois devant un restaurant, j'ai l'impression que j'entre dans un autre espace, qui n'est plus Lubumbashi.

La plupart des migrants chinois vivent en vase clos à Lubumbashi. Ceci serait dû à la différence de la culture et de la non-maîtrise des langues locales. Même en Chine, les Chinois vivent renfermés sur eux-mêmes, cherchant à maintenir des distances vis-à-vis des étrangers (Yeoh et Willis, 2005). Ceci proviendrait également des origines paysannes de certains Chinois. Des Chinois que nous avons rencontrés semblaient provenir des prisons et ils venaient purger leurs peines en travaillant pour le compte des patrons qui les ont amenés à Lubumbashi. Une telle rumeur a couru dans la ville : en adoptant une approche par la rumeur comme le suggère Nina Sylvanus (2009), un tel bruit ne peut être rejeté facilement⁴ ! Des Chinois semblent déployer « le hunkering down » dont parle Putnam (2007). Celui-ci consiste pour les Chinois à s'enfermer pour vivre beaucoup plus entre eux-mêmes, les interactions avec les Congolais se limitant comme un éclair de temps à des aspects utilitaires de leur vie.

5. CONCLUSION

Lubumbashi est en phase de connaître des transformations sociales induites de la migration. Les exigences de l'économie politique internationale entraînent des conséquences sur cette ville car en attirant des migrants mus par la culture de l'hyper-mobilité consubstantielle à la mondialisation, elle s'ouvre au global tandis que la population locale a l'opportunité d'accéder à une relative

4 Dans une note infrapaginale, Bourdarias enfonce le clou sur cette question et rapporte la rumeur selon laquelle « le gouvernement chinois enverrait des prisonniers travailler au Mali » (2009 : 49).

consommation des masses favorisée par des entreprises ethniques des migrants chinois et autres. La communauté migrante analysée dans cette étude se caractérise par sa forte poussée migratoire : les Chinois en sont à leur deuxième vague migratoire ou de mobilité en République démocratique du Congo.

Les membres de cette communauté migrante deviennent de plus en plus visibles à travers des entreprises ethniques créées. Dans celles-ci, il se vit une nouvelle réalité dans le mode d'emploi du personnel : des entreprises chinoises créées ici recrutent surtout des Chinois. A travers ces entreprises ethniques, se met en œuvre une certaine dynamique de la migration et de la mobilité orientée comme une pompe aspirante appelant de plus en plus des Chinois. Des migrants Chinois s'imposent dans certains segments de la vie économique : le secteur hospitalier, le commerce de produits du secteur de l'informatique, de la téléphonie mobile, le secteur de l'architecture, le petit commerce de détail des produits chinois.

Des Chinois sont dispersés à travers la ville : ils n'ont pas de chinatown à Lubumbashi. Des icônes et des idéogrammes chinois qui marquent de plus en plus de leur signature le paysage visuel à travers la ville sont la traduction de leur présence à Lubumbashi. Alors que leur langue n'est pas connue de la population locale, des Chinois n'hésitent pas d'utiliser leurs idéogrammes pour la publicité, voire pour des transactions avec les clients congolais. Dans des hôpitaux chinois, des ordonnances médicales sont émises en langue chinoise ! De cette manière, les Chinois s'imposent et veulent s'imposer dans cet espace qui est en passe de se transformer pour gérer les multiples transactions sociales. Dans ces transactions, les Chinois cherchent à entretenir des relations de type commercial pour qu'ils vendent ce qu'ils apportent sur le marché local : ils maîtrisent tout juste un peu de langues locales pour communiquer sobrement. Ils ont surtout besoin de connaître les chiffres pour déterminer les montants et les prix des marchandises qu'ils vendent. D'autres migrants chinois qui ne sont pas des commerçants vendeurs perlent peu

ou pas du tout. Des Chinois en viennent ainsi à créer des espaces –de temps et de lieu – où ils se retrouvent entre eux-mêmes tout en sachant être en contact avec la population locale. Le temps de l'entre soi est couplé au temps de mixité sociale. Au fil du temps, le dernier temps prend le dessus sur le premier. En fait l'enfermement sur soi, sur eux-mêmes est un mode particulier par lequel les Chinois entendent gérer la relation au Congolais : ils l'ont fait dans les premiers moments de leur arrivée ; ce mode s'effrite au fil du temps car les Chinois s'ouvrent de plus en plus aux Congolais dans une relation où ils veulent écouler leurs marchandises. Ce témoignage par lequel se termine ce texte entend traduire l'esprit de marchand qu'a le migrant Chinois vivant à Lubumbashi : le véhicule d'un Chinois égratigne celui d'un Congolais. Les tractations commencent pour déterminer les responsabilités de chacun. Il est établi que c'est le Chinois qui doit payer un certain montant au Congolais à titre des dommages pour couvrir les frais de réparation de débosselage. Avant qu'ils ne se séparent, le Chinois donne sa carte de visite au Congolais en lui soufflant à l'oreille qu'il peut le contacter s'il a besoin des ordinateurs portables qu'il vend à bon prix. « Ces gens-là sont venus chercher l'argent à tout prix ». Ces gens ce sont les Chinois, selon cet informateur congolais de 40 ans.

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme, 2007, « La mixité sociale, définition, échelle et conséquence », en ligne : <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-7297.html>, site consulté le 6 octobre 2010.

Bastenier, Albert & Dassetto, Felice, 1995, « L'intégration des immigrés en Europe : un cadre conceptuel », in Gérard, H. et Piché, V., *Sociologie des populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF, pp.417-430.

Bertrand, M., 2010, « Mobilité, pauvretés: les villes interrogées. Introduction », in *Revue Tiers Monde*, n°201, janvier-mars, pp. 7-23.

Boadu, K.A., 2012, « Chinese galmsey operators invaded AngloGold concession », in *Daily Graphic*, Monday, June 18.

Bourdarias, F., 2009, « Mobilités chinoises et dynamiques sociales locales au Mali », in *Politique africaine*, n°113, Mars, pp.28-54.

Bosswick, W. et Heckmann, F. 2006, *Integration of migrants : Contribution of local and regional authorities*, report présenté dans le cadre de European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions & Cities for Local Integration Policy Network, disponible en ligne: www.eurofound.eu.int, site accede le 6 avril 2010.

Dibwe dia Mwembo, D. et al., 2005, *Les migrations à Lubumbashi*, rapport des recherches de l'Observatoire du changement urbain, publications de l'Université de Lubumbashi et de l'Observatoire du changement urbain.

Foucault, M., 2001, « L'incorporation de l'hôpital dans la technologie moderne », in *Dits et écrits*, t. 2, Paris : Gallimard, pp.508-521.

Global Witness, 2009, *Digging in Corruption. Fraud, Abuse and Exploitation in Katanga's Copper and cobalt mines*, Report, July, <http://www.globalwitness.org> site consulté le 3 juillet 2010.

Guilmoto, C.Z. et Sandron, 2000, « La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement », in *Population*, 55 (1), pp.105-136, texte disponible en ligne <http://www.demographie.net/guilmoto/pdf/popu%202000.pdf> site consulté le 10 octobre 2010.

Kernen, A., 2007, « Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique », in *Politique africaine*, n°105, Mars, pp.163-180.

Landau, L.B. et Freemantle, I., 2009, « Tactical Cosmopolitanism and Idioms of Belonging : Insertion and Self-Exclusion in Johannesburg », in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, n°36, pp.375-390, url : <http://dx.doi.org/10.1080/13691830903494901>, site consulté le 6 octobre 2010.

Large, D., 2008, « Beyond 'Dragon in the Bush' : the Study of China-Africa Relations », in *African Affairs*, vol.107, n° 426, pp.45-61.

Light, I., Bhachu, P. et Karageorgis, S., 1990, *Migration Networks and Immigrant Entrepreneurship*, Paper 1, The Conference Papers, vol. V. 1989-90, California Immigrants in World Perspective, accessible en ligne au <http://repositories.cdlib.org/issr/volume5/1>.

Ma Mung, K. E. 2009, « Diaspora et migrations chinoises », in Jaffrelot, C. et C. Lequesne (dir.), *L'enjeu mondial. Les migrations*, Paris : Presse de la Fondation nationale des Sciences Politiques, pp.235-244.

Mittelman, J., « The Dynamics of Globalization », in Mittelman, J.H. (ed.), 1997, *Globalization. Critical Reflections*, Boulder & London: Lynne Rienner Publishers, pp. 1-19.

Ndaywell, è N., *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Bruxelles & Paris : De Boeck & Larcier s.a., 1998.

Ngoie, T. et al., 2007, « Les relations sino-africaines : entre l'espoir et les controverses », in *Congo-Afrique*, n° 418, Octobre, pp. 599-619.

Ngoie, T et Mbuyi, K., 2011, La dynamique migratoire en RDC : morphologie, logique et incidences à Lubumbashi, in *African Perspectives on Human Mobility*, IMI, Oxford University.

Obotela, R.N., 2002, *République Démocratique du Congo. Un Etat sans papiers dans le village Planétaire*, Kinshasa : Editions du Centre d'Etudes Politiques.

Putnam, R. (2007). "E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-first Century -- The 2006 Johan Skytte Prize Lecture". *Scandinavian Political Studies* 30 (2): 137–174.

Sautman, B. and Yan Hairong, 2007, « Friends and Interests: China's Distinctive Links with Africa », in *African Studies Review*, vol. 50, n°3, December, pp. 75-114.

Sylvanus, N., 2009, « Commerçantes Togolaises et diables Chinois. Une approche par la rumeur », in *Politique africaine*, n°113, Mars, pp.55-70.

Tarrius, A., 2005, « Au-delà des Etats-nations : des sociétés de migrants », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, volume 17, numéro 2, in <http://remi.revues.org/document1944.html> website consulté le 20 juin 2007

Yeoh, B.S.A and Willis, K., 2005, « Singaporean and British transmigrants in China and the Cultural Politics of 'contact zones' », in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol.31, n°2, March, pp.269-285.